

AVERTISSEMENT

Historique

Le recueil PC 8, première édition de septembre 1993, relatif à l'organisation de la médecine de contrôle à La Poste, a été établi en étroite collaboration avec les services concepteurs des règles de gestion des ressources humaines compétents en la matière (pôle "Services spécialisés", département "Médecine de contrôle" de la DORH).

Il reprenait les dispositions contenues dans le fascicule PC 8 de l'Instruction Générale (PC, tome 3, édition du 05.05.1983) et les textes réglementaires existants. Une mise à jour a été effectuée en juin 1996 afin d'y intégrer les textes réglementaires parus du 01.10.93 au 31.05.96.

Le stock de ce document étant épuisé à la DAPO, il a été décidé d'en refaire une deuxième édition. Celle-ci reprend le document antérieur et le complète avec les textes réglementaires du dossier de principe publiés du 31.05.96 au 31.10.2000.

La troisième édition du recueil PC 8 présentée sur **INTRANET RH se substituait à l'ancienne**. Elle avait été établie en collaboration avec le service concepteur des règles de gestion des ressources humaines compétent en la matière : Département Fluidité, Médecine de contrôle statutaire de La Poste de la DRRH.

Cette édition reprenait le document antérieur et le complète avec les textes réglementaires du dossier de principe publiés du 31.10.2000 au 11.03.2003.

Il convenait donc de ne plus se référer à la 2^{ème} édition, qui devra être retirée de la bibliothèque documentaire RH et détruite.

Désormais, en pied de page figurera la date de mise à jour sur Intranet RH.

L'édition ainsi désignée reprendra tous les textes réglementaires du dossier de principe publiés avant cette date et sera établie en étroite collaboration avec les services concepteurs des règles de gestion des ressources humaines compétents en la matière de la (DRRH) Direction de la Réglementation des Ressources Humaines - pôle DRSP et Médecine de contrôle statutaire de La Poste.

**REFERENCES DES TEXTES REGLEMENTAIRES REPRIS
DANS LE GUIDE MEMENTO - RECUEIL PC 8**

Sont indiquées ci-dessous les références des textes partiellement ou totalement repris dans le guide mémento - Recueil PC 8.

REFERENCES	Chapitres et §
NDS n° 266 du 30.12.91	PC 8.0, annexe n° 3
NDS n° 154 du 28.07.92	PC 8.0, annexe n° 4
Recueil PC 8, édition de 1993	PC 8.0 à 8.5
FRHD n° 94.44 du 25.07.94	PC 8.1, § 402
FRHD n° 94.64 du 28.11.94	PC 8.1, § 334
BRH 1997 RH 77 du 25.07.97	PC 8.1, § 334
FRHD n° 97.43 du 18.11.97	PC 8.1, annexe aux art. 2 et 3
FRHD n° 98.26 du 02.07.98	PC 8.4, annexe
Let. Circ. Po/DOIGRH/RPG3/MP/98.50 du 07.10.98	PC 8.3
NDS n° 161 du 12.07.99	PC 8.2
BRH 2000 RH 1014 du 14.03.2000	PC 8.1, § 5
Let. Circ. DOIGRH/RPG du 23.03.2000	PC 8.4, § 3
NDS n° 170 du 29.06.2000	PC 8.1, § 5
NDS n° 233 du 03.10.2000	PC 8.1, annexe à l'art. 1
BP 2002 RH 1032	PC 8.1, § 2
NDS n° 28 du 15.04.2002	PC 8.1, § 27 et 35
NDS n° 57 du 01.10.2003	PC 8.1, § 27 et 35 PC 8.4, § 51
Let. Circ. DRRH du 22.04.2003	PC 8.4, § 5
Let. Circ. DRRH du 15.10.2003	PC 8.4, § 3
Let. Circ. DRRH du 20.04.2004 et 26.04.2004	PC 8.1, § 2 et 3
BRH 2004 RH 1003	PC 8.0, § 3 PC 8.1, § 2